

N° 3 | 2023 | JUIN

# À LA UNE

## DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ

En route vers le 150<sup>e</sup> de  
Saint-Donat | page 6

---

Un été tout en culture  
page 10 et 11



SAINT-DONAT.CA



[f JoéDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)  
[@joe\\_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

### Nous joindre

Hôtel de ville  
490, rue Principale  
Saint-Donat, QC, J0T 2C0

Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### Fermé pour congés fériés :

- lundi 26 juin
- lundi 3 juillet

☎ 819 424-2383

✉ [info@saint-donat.ca](mailto:info@saint-donat.ca)

🌐 [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca)

### Restez informés

📘 @municipalitedesaintdonat

📷 @municipalitesaintdonat

Abonnez-vous à l'infolettre :  
[saint-donat.ca](http://saint-donat.ca)

Inscrivez-vous aux alertes  
municipales :  
[saint-donat.ca/alertes](http://saint-donat.ca/alertes)

### Composez le 311 pour :

- Nuisances
- Débris sur la route
- Bris d'aqueduc
- Sécurité municipale

Réalisation :  
Service des communications

“ La saison estivale est synonyme de vacances et de repos pour les uns et de période de travail intense pour les autres ! Quelle que soit votre situation, j'espère que vous aurez l'occasion de prendre un peu de soleil et de pratiquer votre activité de plein air préférée.

Les mois d'avril et de mai ont été occupés ! Des pluies diluviennes, des pannes de courant, des périodes de sécheresse ont mis certaines personnes à rude épreuve. Toutefois, l'avancement de projets inspirants et enrichissants a parsemé nos agendas. Je profite de ce bulletin pour remercier et féliciter ceux et celles qui ont participé à la rencontre sur la protection des lacs, aux comités sur l'environnement, sur l'urbanisme et à la Table de concertation de la faune aquatique. Il va sans dire que l'obtention du 1<sup>er</sup> prix au concours Inspiration de la Fédération des Villages-relais s'est avéré une très belle reconnaissance !

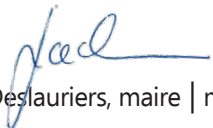
Le dévoilement de la programmation *Un été tout en culture* concoctée par notre Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a généré des commentaires enthousiastes. Nul doute que la place de l'Église et le parc des Pionniers seront festifs les jeudis et samedis. À cela, s'ajoutent des expositions, des événements sportifs et de l'animation à la place Saint-Donat.

Du côté des infrastructures de loisirs, les travaux au parc Désormeaux vont bon train et les terrains de pickleball seront ouverts vers la fin du mois de juin. Nos équipes des parcs et bâtiments s'affairent à tout mettre en place au parc des Pionniers et sur les différents lieux récréatifs que je vous invite à fréquenter tout en observant les règles de réservation lorsqu'il y a lieu. Ces sites sont accessibles sans frais à l'ensemble des résidents.

Je me permets de vous rappeler que si nous avons le privilège de bénéficier d'un milieu de vie incomparable, nous avons aussi la responsabilité de respecter les personnes qui partagent notre territoire. Lacs, sentiers, réseau routier, traverses piétonnières et bandes cyclables sont particulièrement achalandés durant la saison estivale. Faisons preuve de courtoisie dans l'ensemble de nos activités et de nos déplacements.

Enfin, je vous invite à suivre nos prochaines actualités concernant la préparation des fêtes qui entoureront le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Saint-Donat. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos suggestions et surtout à vous impliquer au sein des organismes qui profiteront de cette année bien spéciale pour présenter des événements.

Je vous souhaite un bel été !

  
Joé Deslauriers, maire | [maire@saint-donat.ca](mailto:maire@saint-donat.ca)



Président du Caucus des municipalités locales de l'UMQ, je participais, le 23 mai, aux auditions de la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi 25 visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal.



La 20<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf Lauda-Garceau, de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, a permis de récolter 70 000 \$ qui seront réinvestis dans les soins de santé à Saint-Donat.



## RETOUR SUR LES SÉANCES DU 11 AVRIL ET DU 9 MAI 2023

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- L'Union des municipalités du Québec a mis en place un *comité technique en développement économique* pour les municipalités afin qu'elles disposent des moyens nécessaires pour être à l'avant-garde du développement sur leur territoire. Le conseil municipal a mandaté comme représentant de la Municipalité Yves-Cédric Koyo, coordonnateur au développement économique et touristique.

- Le Conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité afin de soutenir le projet « d'accompagnement dans la réalisation d'une planification de son développement économique et touristique ».

### COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

- Le nouveau *Règlement 23-1164 constituant le Comité consultatif en environnement* fut adopté pour aider le conseil municipal dans l'élaboration et le suivi de la politique en environnement ainsi que son plan d'action. Le règlement permet également d'encadrer le fonctionnement du comité ainsi que son mandat.

- À la suite du processus d'appel de candidatures pour siéger au Comité consultatif en environnement, les membres du Conseil ont nommé les nouveaux administrateurs sous les recommandations du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Les membres siégeront pour une période d'un an ou deux selon le règlement du comité consultatif en environnement. Des remerciements sont adressés aux personnes qui ont généreusement donné de leur temps dans les précédents comités.

### PROJET GRANDE RANDONNÉE

Le Conseil a adopté une résolution confirmant la participation financière de la Municipalité à la réalisation du projet Grande Randonnée pour le pôle Saint-Donat conjointement avec Loisir et Sport Lanaudière et le Club de plein air de Saint-Donat. Financé à la hauteur de 5,7M\$ par le gouvernement du Québec, ce projet permettra de bonifier les sites de plein air à fort potentiel, dont le tronçon lanaudois du Sentier national, et d'en faire des sites attractifs de calibre international.

### RENOUVELLEMENT DU BAIL DE L'ARCHE DU NORD

La résolution concernant l'entente avec l'organisme l'Arche du Nord pour l'utilisation temporaire de locaux dans l'ancien presbytère arrivant à échéance, le Conseil a appuyé la demande de renouvellement du bail jusqu'en 2024.

### DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

- Afin d'appuyer la fête de fin d'année des élèves du secondaire de la polyvalente des Monts et de l'école Sacré-Cœur, le Conseil a résolu d'octroyer une aide financière à la fête des finissants et à la soirée des mérites des deux écoles.

- Le conseil municipal remettra une aide financière annuelle d'une somme de 10 000 \$ à la Société historique de Saint-Donat, dans le but de soutenir la création du livre de l'histoire Donatienne. L'organisme contribue et travaille à la sauvegarde du patrimoine de notre communauté.

### Prochaines séances ordinaires du conseil municipal :

- Mardi 11 juillet 2023
- Mardi 22 août 2023

Consultez à **saint-donat.ca** :

- les ordres du jour
- les procès-verbaux
- les vidéos des séances



Louis Dubois,  
Conseiller district 1  
conseildistrict1@  
saint-donat.ca



Luc Drapeau,  
Conseiller district 2  
conseildistrict2@  
saint-donat.ca



Marianne Dessureault,  
Conseillère district 3  
conseildistrict3@  
saint-donat.ca



Lyne Lavoie,  
Conseillère district 4  
conseildistrict4@  
saint-donat.ca



Marie-Josée Dupuis,  
Conseillère district 5  
conseildistrict5@  
saint-donat.ca



Norman St-Amour,  
Conseiller district 6  
conseildistrict6@  
saint-donat.ca

### Responsabilités des élus

Urbanisme et environnement

Luc Drapeau

Marie-Josée Dupuis

Travaux publics et parcs

Marianne Dessureault

Marie-Josée Dupuis

Loisirs, culture et vie communautaire

Louis Dubois

Lyne Lavoie

Développement économique et touristique

Luc Drapeau

Norman St-Amour

Communications et finances

Lyne Lavoie

Marianne Dessureault

Sécurité civile et incendie

Louis Dubois

Norman St-Amour

## ACTUALITÉS



### HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE

DEPUIS LE 15 MAI

L'écocentre est ouvert 7 jours  
sur 7, de 8 h 30 à 17 h 30.



### JOURNÉES GRATUITES À L'ÉCOCENTRE

SAMEDIS 22 JUILLET ET  
19 AOÛT

L'écocentre recevra sans frais  
les matériaux de construction,  
de démolition et de rénovation  
ainsi que les pneus sur jantes.



### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SEMAINE DU 10 AU  
14 JUILLET

Sur rendez-vous seulement :

- par téléphone au  
1 888 482-6676, poste 2
- par courriel à  
[info@comporecycle.com](mailto:info@comporecycle.com)

Au plus tard le **vendredi 7 juillet**  
à 12 h (midi).



Soyez informé rapidement par  
la Municipalité en cas de :

- mesures d'urgences
- interdiction de feux
- entraves routières

Inscrivez-vous dès maintenant à  
[saint-donat.ca/alertes](http://saint-donat.ca/alertes).

## PRIX DE LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS



**Saint-Donat est la grande lauréate des Prix Inspiration, dans la catégorie Municipalités et Organismes.**

C'est à Lac-Bouchette, dans la région de Saguenay-Lac-St-Jean, que se tenait le congrès annuel de la Fédération des Villages-relais du Québec, les 24, 25 et 26 mai.

Un nombre record de candidatures ont été soumises cette année et c'est avec beaucoup de fierté que Saint-Donat s'est vu remettre le premier prix, pour son projet de certification d'entreprises-ambassadrices du Parc naturel habité. Ce prix est décerné par la Fédération des Villages-relais du Québec en partenariat avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Merci aux commerces et entreprises qui prennent part au programme de certification. Ensemble, nous continuons de développer notre potentiel touristique en plus de faire la promotion des composantes humaines, sociales, naturelles et économiques de notre magnifique territoire.

À l'an prochain ! Ce sera notre tour de recevoir le congrès annuel.

## RENCONTRE ANNUELLE DES ASSOCIATIONS DE LACS



Le 20 mai dernier, une dizaine d'associations de lacs de Saint-Donat participaient à la présentation sur la qualité de l'eau des lacs tenue par la division environnement. Les différents résultats des travaux de 2022 ainsi que les projets environnementaux pour 2023 ont été exposés. Des conseillers municipaux ainsi que des membres du Comité consultatif en environnement (CCE) étaient aussi présents.

## VISITES DE PRÉVENTION DES POMPIERS

Jusqu'à la mi-octobre, les secteurs du lac Sylvere, lac Croche, chemins Saint-Guillaume et Ouareau Nord recevront les pompiers pour des visites de prévention résidentielles. Le but est de sensibiliser les citoyens sur leur disposition de prévention incendie. Notez qu'ils se déplacent à bord de véhicules identifiés au Service de sécurité incendie et portent l'uniforme officiel.







## MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

Les travaux sont prévus entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin.

Lors de cette opération, le marquage des lignes médianes, des lignes d'arrêt, des passages de piéton et des espaces de stationnement dans la rue et dans les stationnements municipaux sera effectué.

Tout est mis en œuvre pour respecter le calendrier d'entretien. Cependant, il est possible que certains travaux soient remis à plus tard ou que la durée et la fréquence des opérations varient en fonction d'imprévus ou des conditions météorologiques. La compréhension et la collaboration des citoyens sont donc sollicitées.

## ABAT-POUSSIÈRE

Comme chaque année, les travaux d'épandage d'abat-poussière (chlorure de calcium) sur les chemins publics constitués de gravier de l'ensemble du territoire s'effectueront en deux phases : une première au début du mois de juin et une seconde à la mi-août.

Cet épandage sur les routes non revêtues a pour but de préserver l'humidité du sol afin d'enrayer le plus possible le soulèvement de particules poussiéreuses causé par la circulation de véhicules ou de vent.

La période d'efficacité du produit est évaluée à environ 6 semaines ; une durée qui varie selon différents facteurs, tels l'achalandage, les conditions météorologiques ainsi que les opérations d'entretien et de nivellement exécutées sur la route.

**Pour tout renseignement complémentaire, communiquez avec le Service des travaux publics au 819 424-2399.**

## TABLE DE CONCERTATION DE LA FAUNE AQUATIQUE

Avec comme objectifs de mieux connaître les ressources piscicoles des lacs du territoire et de communiquer ces informations aux citoyennes et citoyens, les membres du conseil municipal ont pris la décision de créer une Table de concertation faunique aquatique (TCFA). La mission première de la TCFA est de regrouper les organismes concernés par la pêche sportive afin de relancer cette activité par la mise en œuvre d'un plan d'action commun.

Une 5<sup>e</sup> rencontre s'est déroulée le 27 avril dernier. Celle-ci réunissait plusieurs représentants d'associations de lacs, le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le Ministère a présenté les résultats des dernières pêches expérimentales effectuées dans le cadre du plan de gestion du touladi. Il a aussi déposé les conclusions des études sur le potentiel d'ensemencement d'omble de fontaine dans certains lacs du territoire. De plus, les associations de lacs ont eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations au sujet de la pêche sportive.

De son côté, le Service de l'urbanisme et de l'environnement a dévoilé les résultats de la caractérisation de l'habitat de l'éperlan arc-en-ciel dans les tributaires du lac Archambault et le suivi du programme « Pêcheurs repères ».

Par cette table de concertation, la Municipalité souhaite encourager l'échange de données et améliorer la communication entre les organismes tout en promulguant la collaboration avec le MELCCFP dans un contexte de suivi des populations et de gestion de la pêche sportive.

“ Je suis convaincu que la pratique de la pêche sportive représente une occasion de profiter de la nature exceptionnelle de Saint-Donat. Nous encourageons les amateurs et amatrices à contribuer au programme « Pêcheurs repères ». Ensemble, nous ferons en sorte que les générations futures puissent connaître le plaisir de cette activité inscrite dans notre patrimoine Donatien.  
- Joé Deslauriers, maire de la Municipalité





### EN ROUTE VERS LE 150<sup>E</sup>

L'année 2024 marquera un événement historique : le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Saint-Donat.

Un comité composé de résidents, d'élus et de membres du personnel de la Municipalité travaille déjà à la planification d'une programmation bien spéciale.

Les organismes du milieu ont aussi été invités à se joindre au comité afin d'élaborer des activités qui sauront remémorer et mettre en valeur les origines de notre communauté.

De son côté, la *Société historique de Saint-Donat* publiera un livre dédié à nous rappeler les grandes et petites circonstances qui ont jalonné ces 150 ans.

Cette fête se veut un moment pour se rassembler et tisser des liens. Une opportunité pour mieux connaître les personnes qui vivent à Saint-Donat depuis plusieurs générations, mais aussi celles qui ont choisi de s'y établir au cours des dernières années, ou il y a quelques décennies.



#### DÉVOILEMENT DU LOGO

Le comité est fier de vous présenter le logo officiel de la Municipalité qui annonce avec joie que notre anniversaire sera célébré en 2024. Vous le retrouverez apposé dans nos prochaines communications.

### SONDAGE « PERSONNES MARQUANTES »

Pour se rappeler les hommes et les femmes qui ont construit Saint-Donat et qui ont marqué notre histoire, le comité lance un sondage auquel toute la population est invitée à participer.

#### Selon vous, quelles sont les 5 personnes qui ont marqué de manière significative l'ADN de notre milieu de vie ?

Il peut s'agir de nos fondateurs, de gens d'affaires, d'enseignants ou d'enseignantes, de membres du clergé, de bénévoles, de visionnaires qui n'ont pas hésité à investir ou innover pour notre société.

Cet exercice vous permettra certainement de remonter dans le temps. Parlez avec vos parents et avec vos grands-parents pour découvrir ceux et celles qui ont mis leur cœur et créé le Saint-Donat d'aujourd'hui.

Les noms de vos «personnes marquantes» doivent être acheminés par courriel à : [viviane.miron@saint-donat.ca](mailto:viviane.miron@saint-donat.ca) au plus tard le 10 juillet.

**3 PRIX  
D'UNE VALEUR  
DE 50 \$ SERONT  
TIRÉS PARMI LES  
PARTICIPANTES ET  
PARTICIPANTS**



## LA SAISON NAUTIQUE

Avec ses 81 lacs, dont plusieurs navigables, Saint-Donat continue de faire le bonheur des plaisanciers, amateurs de canots, de kayaks, de voile, de planche à pagaie et de bateaux à moteurs.

Encore cet été, la patrouille nautique veillera à l'application du *Règlement 10-803 sur la protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes* et du *Règlement 18-1004 concernant les nuisances*. Elle poursuivra également la prévention quant aux obligations des plaisanciers pour assurer la sécurité de tous ainsi que l'identification des permis d'embarcation.

### LA PATROUILLE NAUTIQUE EN ACTION

Depuis l'été dernier, les patrouilleurs nautiques de la Municipalité sont assermentés en tant qu'agents autorisés par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Cela signifie qu'ils peuvent appliquer les règlements fédéraux relatifs à la navigation et délivrer des constats conformément à la réglementation sur les petits bâtiments fédéraux si des infractions à la sécurité nautique sont commises.

Ainsi, les patrouilleurs pourront inspecter une embarcation et surveiller les activités sur les plans d'eau afin d'assurer le respect des exigences applicables.

### Dans le cas de non-respect de la réglementation, des amendes seront données lors des situations suivantes :

- Ne pas posséder à bord une preuve de compétence ou de permis d'embarcation de plaisancier
- Ne pas avoir à bord l'équipement de sécurité conforme, soit une ceinture de sécurité de taille appropriée pour chaque personne à bord et une trousse de secours
- Conduire une embarcation avec négligence, de façon non sécuritaire ou dangereuse
- Utiliser une embarcation pour remorquer une personne sur l'eau sans que quelqu'un à bord, autre que le conducteur, surveille chacune des personnes remorquées

### NAVIGUER EN TOUTE SÉCURITÉ

Respectez toujours les zones de vitesse suivantes :

- 10 km / heure, à moins de 50 mètres des berges (ou 100 mètres selon les lacs)
- 55 km / heure, sur le reste du plan d'eau

Pour plus d'informations, communiquez avec le Service de sécurité incendie et de sécurité civile au 814 424-2383, poste 242.



# RÉGLEMENTATION MUNICIPALE RELATIVE AUX TRAVAUX EN RIVE

Vous avez une propriété en bordure d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide ? Avant d'effectuer tous types d'interventions ou de travaux dans la rive (de 10 à 15 mètres) vous devez obtenir un certificat d'autorisation municipale, et dans certains cas, une autorisation ministérielle.

Communiquez avec la division environnement au 819 424-2383, poste 235 ou par courriel à [environnement@saint-donat.ca](mailto:environnement@saint-donat.ca).



## RÔLES DE LA RIVE

La Municipalité tient à rappeler l'importance d'une rive végétalisée pour la protection des lacs et des cours d'eau. Celle-ci joue plusieurs rôles, dont les suivants :

- Filtration des polluants et absorption des nutriments
- Rempart contre l'érosion et stabilisateur de rive
- Écran solaire pour limiter le réchauffement de l'eau
- Habitat et abri pour la faune

## L'ÉQUIPE DE L'ENVIRONNEMENT EN ACTION

Cet été encore, l'équipe de la section environnement sillonnera notre territoire afin de poursuivre divers projets dont :

- la caractérisation des rives
- l'échantillonnage des divers plans d'eau
- l'inventaire des plantes aquatiques
- la caractérisation des bassins de sédimentation
- le contrôle des espèces exotiques envahissantes

## POLLUTION LUMINEUSE

En plus de nuire aux animaux nocturnes, la pollution lumineuse limite notre observation des étoiles et de la Voie lactée. Voici quelques actions qui permettent de la contrer :

- Utilisez des ampoules extérieures de couleur plus orangée, de 2200 kelvins ou moins
- Dirigez votre éclairage vers le bas, afin de limiter les rayons lumineux vers le ciel
- Diminuez la période d'éclairage avec des minuteurs ou des détecteurs de mouvements
- Évitez tout éclairage à proximité d'un plan d'eau

## ESPÈCES EXOTIQUES : ATTENTION

Les plantes exotiques envahissantes ont une reproduction très rapide, un faible nombre de prédateurs et sont très difficiles à éliminer. Elles sont souvent nuisibles à plusieurs niveaux, entre autres pour votre santé ou pour les infrastructures présentes sur votre terrain. Sans surveillance, elles se propagent dans la nature causant des problématiques à la biodiversité et aux fonctions écologiques. Voici une courte liste de plantes à surveiller :



- Roseau commun
- Pétasite du Japon
- Renouée du Japon
- Myriophylle à épis
- Berce du Caucase
- Châtaigne d'eau

Consultez l'application web **Sentinelle** développée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à [pub.enviroweb.gouv.qc.ca/scc/#no-back-button](http://pub.enviroweb.gouv.qc.ca/scc/#no-back-button) ou téléchargez-la sur Google Play ou sur l'App Store.



# LES FEUX D'ARTIFICE ET LA RÉGLEMENTATION

Pour plusieurs, la Fête nationale du Québec indique le début de l'été et celle-ci est souvent soulignée avec un spectacle de feux d'artifice. Cependant, à moins d'être un artificier certifié, il est déconseillé de manipuler les pièces pyrotechniques, peu importe le calibre, puisque les risques associés à cette activité sont souvent mal compris.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Dans le but de protéger les citoyens, l'environnement et le patrimoine, l'article 42 du *Règlement 23-1158 concernant la prévention des incendies* énumère les conditions pour assurer la conformité du tir des pièces pyrotechniques sur le territoire de Saint-Donat.

Cet article stipule, entre autres que :

- Il est interdit de faire la mise à feu de pièces pyrotechniques dans le périmètre urbain, à moins d'être artificier certifié et d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation de la municipalité
- Le site choisi doit être constitué d'une aire dégagée de toute construction, véhicule, arbre ou buisson, d'au moins 35 par 35 mètres
- Une source d'eau en quantité suffisante pour éteindre un début d'incendie, tel un tuyau d'arrosage chargé, doit être conservée à proximité du site
- Les spectateurs doivent être à une distance d'au moins 20 mètres des pièces pyrotechniques
- Il est interdit de procéder à la mise à feu de pièces pyrotechniques au-dessus d'un lac ou d'une rivière, ou encore lorsque l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU est à ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ ou EXTRÊME, ou lorsqu'il y a une interdiction de feu à ciel ouvert décrétée par la Municipalité

## FÊTER EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour éviter des drames comme les incendies de résidence ou de forêt, des brûlures corporelles graves et même des décès, il est recommandé de s'en remettre à un professionnel pour effectuer la mise à feu de pièces pyrotechniques.

Les artificiers désirant faire le tir de grands feux d'artifice et de pièces pyrotechniques à effet théâtral doivent déposer une demande d'autorisation auprès du Service de sécurité incendie et de sécurité civile au moins 15 jours avant la date prévue.

Pour plus de détails, consultez le règlement sur le site internet [www.saint-donat.ca](http://www.saint-donat.ca), ou pour communiquer avec le Service de sécurité incendie et de sécurité civile composez le 819 424-2383, poste 252.

**Vous êtes témoin d'un feu d'artifice non réglementaire ? Composez le 311.**

# Un été tout en culture 2023

## VOTRE PROGRAMMATION ESTIVALE

Voici ce que le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire vous propose pour bien profiter de l'été.

### CINÉMA EN PLEIN AIR

À la place de l'Église, les vendredis, à la brunante



#### Coco ferme | 14 juillet

Max et Charles lancent une entreprise de production d'œufs biologiques. Qu'arrivera-t-il quand la Fédération des producteurs d'œufs brouillera les cartes ?



#### Astérix & Obélix | 11 août

*L'Empire du Milieu :*

Nos héros coulent des jours heureux jusqu'à ce que la princesse Fu-Yi demande leur aide pour secourir sa mère, l'Impératrice.



#### 4<sup>e</sup> éd. Festival Émergence | 18 août

Courts métrages réalisés par des artistes de 30 ans et moins.

### MARCHÉ DES DÉCOUVERTES

À la place Saint-Donat, les vendredis, de 13 h à 17 h 30

Plusieurs kiosques de bons produits alimentaires locaux.

- 23 juin
- 7 et 21 juillet
- 4 et 18 août
- 1<sup>er</sup> septembre

### MARCHÉ DES ARTISANS

À la place Saint-Donat, les 28, 29 et 30 juillet, de 11 h à 17 h

Créations artisanales pour tous les goûts.

### EXPOSITION OSEZ L'ART

Au coin des rues Principale et Allard

Les artistes d'Art Boréal présentent leur travail sous le grand chapiteau.

- 28 juillet, de 13 h à 19 h
- 30 juillet, de 11 h à 17 h
- 29 juillet, de 11 h à 19 h





## SPECTACLES DU JEUDI

**Parc des Pionniers, 18 h 30**

Apportez vos chaises ou une couverture et pourquoi pas un petit pique-nique ?



**13 juillet**  
Clément Courtois



**20 juillet**  
Laurence Doire



**27 juillet**  
Véranda



**3 août**  
Wooden Shapes



**10 août**  
Éclipse



**17 août**  
Hansom Eli

## CONCERT VENDREDI 4 AOÛT dans l'église à 19 h

Orchestre de Saint-Donat

## SPECTACLES DU SAMEDI

**Place de l'Église, 20 h 30**

Avec votre chaise, debout ou en dansant, il y a de l'espace pour chacun ! Bar de rafraîchissements sur place, opéré par les organismes communautaires.



**8 juillet**  
Dan Bigras



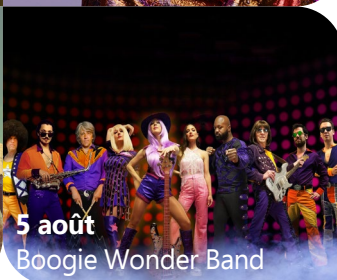
**15 juillet**  
Lisa Leblanc



**22 juillet**  
The Brooks



**29 juillet**  
Coco Country Band



**5 août**  
Boogie Wonder Band



**12 août**  
Roxanne Garceau



**19 août**  
Bowie Revisited



**26 août**  
Les Gars du Nord



**2 septembre**  
Dawn Tyler Watson et  
The Ben Racine Band



## CLUB DE LECTURE TD

C'est prouvé : les enfants qui ne lisent pas durant les vacances d'été perdent de leurs acquis. Pas de soucis, le Club de lecture TD est de retour pour les encourager à lire du 14 juin au 19 août !

Inscrivez les enfants à la bibliothèque (510, rue Desrochers). Vous recevrez alors toute l'information.



# LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC



**SAMEDI 24 JUIN**

**12 H À 16 H | PLACE SAINT-DONAT**

- ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE :  
JEUX DE SOCIÉTÉ SURDIMENSIONNÉS - TATOUAGE AIRBRUSH - MAQUILLAGE -  
AUTRES SURPRISES - 15 H : SPECTACLE « LA MAGIE DE LA CHIMIE »
- HOT-DOGS, COLLATIONS ET RAFRAÎCHISSEMENTS EN VENTE  
AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES

**20 H 15 | PLACE DE L'ÉGLISE**

- VOLÉE DE CLOCHES, HOMMAGE AU DRAPEAU  
ET DISCOURS PATRIOTIQUE
- SPECTACLE DE STEVE PROVOST

ENTREZ  
DANS LA DANSE



En partenariat avec :

Québec